



SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

DIU Acupuncture obstétricale



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Durée
1 an



Composante
UFR de santé,
médecine
et biologie
humaine

Présentation

L'acupuncture a été inscrite au patrimoine immatériel de l'UNESCO en 2010. Depuis, sa pratique et son enseignement font l'objet de recommandations de bonne pratique et d'usage de l'acupuncture.

Le Code de la Santé publique, en son art. R. 4127-318, modifié par Décret du 17 juillet 2012, a étendu le champ de compétence des sages-femmes à la pratique des actes d'acupuncture, sous réserve que la sage-femme possède un diplôme d'acupuncture délivré par une université de médecine.

Le diplôme d'Acupuncture obstétricale (correspondant à une 2^{ème} année de formation) est accessible aux étudiants ayant validé le DIU d'Initiation à l'acupuncture médicale (équivalent à une 1^{ère} année de formation). Il est reconnu comme « qualifiant » par le Conseil de l'Ordre des Sages-femmes, autorisant ainsi la pratique clinique de l'acupuncture.

Ce programme d'Acupuncture obstétricale correspond au programme de la 1^{ère} année de la Capacité d'acupuncture médicale ; c'est pourquoi l'enseignement de cette 1^{ère} année est commun aux deux diplômes.

Ce DIU est en partenariat avec les universités de Lille, Nantes, Rouen, Nîmes-Montpellier et Strasbourg. Les programmes et

volumes horaires sont vérifiés et validés par le Conseil national de coordination des diplômes d'acupuncture, dirigé par le Pr. Prat, MCU-PH coordonnant les diplômes d'acupuncture à l'université de Nîmes-Montpellier.

Objectifs

Cette formation est une suite possible au DIU initiation à l'acupuncture. Elle correspond généralement à la **deuxième année** du DIU d'acupuncture obstétricale des autres universités. La première année s'intitule initiation à l'acupuncture dans notre université.

Les objectifs pédagogiques de ce diplôme sont la compréhension et l'acquisition d'un savoir théorique et pratique permettant, au cours du suivi obstétrical, l'établissement d'un diagnostic à partir de l'examen clinique, d'une prescription de points d'acupuncture, ainsi que la maîtrise du traitement par l'acupuncture.

Savoir-faire et compétences

- Etablissement d'un diagnostic à partir de l'examen clinique,
- Prescription de points d'acupuncture,
- Maîtrise du traitement par l'acupuncture avec ses indications et ses contre-indications.



Organisation

Organisation

Durée

Début des cours : Septembre

Fin des cours : Juin

Volume horaire d'enseignement global : 150 heures

- Enseignement théorique : 120 heures
- Enseignement pratique : 30 heures (stage de 8 demi-journées, sous forme de TP obligatoires),
- Stage obligatoire : 5 demi-journées d'observation ou de pratique clinique (stage obligatoire en France, soit dans les cabinets d'acupuncture, soit à l'APHP ou autres structures hospitalières),
- Mémoire de fin d'étude validé par l'équipe enseignante à la date limite de décembre, après validation de l'écrit. Pas de soutenance orale.

Dates des cours

6 séminaires de septembre à mars :

Examen de rattrapage DIU Acupuncture obstétricale : Samedi 6 septembre 2025

- 20 et 21 septembre 2025
- 3, 4 et 5 octobre 2025
- 15 et 16 novembre 2025
- 16, 17 et 18 janvier 2026
- 13, 14 et 15 février 2026
- 14 et 15 mars 2026
- Stage : 11, 12, 13 et 14 avril 2026 (**Dates à confirmer**)

Organisation

Enseignement réparti dans l'année, sur le site de l'Université Sorbonne Paris Nord, Campus de Bobigny (possibilité d'un enseignement en distanciel en cas de crise sanitaire).

Programme

- **Module 1 : Théories et règles diagnostiques en MTC – Règles générales et description des systèmes de la physiopathologie et leur sémiologie – Règles théoriques et pratiques de la thérapeutique acupuncturale**
- **Module 2 : Physiologie de la grossesse en MTC**
- **Module 3 : Pathologies de la grossesse**
- **Module 4 : Pathologies de l'accouchement et de la délivrance**
- **Module 5 : Pathologies du post-partum et gynécologie médicale**

Sont incluses 30 heures d'enseignement dirigé sous forme de cas cliniques et d'exercices pratiques de pose d'aiguilles d'acupuncture.

Responsables de l'enseignement :

Dr Tristan CUNYOT – Médecin généraliste acupuncteur - Responsable formation - Université Sorbonne Paris Nord
Dr Tâm NHAN - Médecin généraliste acupuncteur – Co-responsable formation - Université Sorbonne Paris Nord

Membres du comité pédagogique :

Dr Tristan CUNYOT – Médecin généraliste acupuncteur - Responsable formation - USPN
Dr Tâm NHAN - Médecin généraliste acupuncteur – Co-responsable formation - USPN

Équipe pédagogique :

Dr Tristan CUNYOT – Médecin généraliste acupuncteur - Responsable formation – USPN
Dr Tâm NHAN - Médecin généraliste acupuncteur – Co-responsable formation - USPN
Mme Anaïs GOGA - Sage-femme hospitalière
Dr Henri FENOGLIO - Médecin libéral
Mme Annabelle PELLETIER LAMBERT - Sage-femme libérale
Mme Julie COHEN - Sage-femme libérale



Mme Fanchon PARISOT - Sage-femme libérale
M. Pierre LAPORTE - Sage-femme libérale
Mme PICQUENARD-DUAN - Sage-femme libérale
Dr Matthieu NOEL - Médecin libéral
Dr Tuan TRAN-ANH - Médecin libérale
l'équipe pédagogique est susceptible d'évoluer en cours d'année).

CONTACTS ET ACCES

UFR Santé, Médecine, Biologie Humaine
74 rue Marcel CACHIN – 93017 Bobigny cedex
Bât. de l'illustration, mezzanine – Bureau M. 110

Gestionnaire de formation :

Saliha KEDJAM - Tél : 01 48 38 76 01 - Mail : sec3-sante@univ-paris13.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 10h - 12h30 / 14h - 18h

Contrôle des connaissances

- La présence aux enseignements est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen écrit,
 - Examen écrit en juin, avec possibilité de rattrapage en septembre,
 - Le stage pratique et le mémoire doivent être validés
- Pour valider le DIU d'Acupuncture obstétricale, les stagiaires doivent obtenir une note \geq à 10/20 à l'écrit.

Validation

Diplôme Inter-Universitaire d'Acupuncture obstétricale.

Admission

Conditions d'admission

Conditions d'admission

- En formation continue : sages-femmes diplômées d'état ou en année de mémoire (dernière année de formation), médecins et chirurgiens gynécologues obstétriciens,
- En formation initiale : internes de toutes spécialités médicales OU chirurgicales de pratique clinique, en fin d'année de médecine (thèse devant être soutenue avant la fin du DIU), étudiants sages-femmes en dernière année de cursus

Ce DIU est accessible :

- Soit directement après validation du DIU Initiation à l'acupuncture,
- Soit par validation d'un examen probatoire,
- Soit aux étudiants ayant validé leur 1^{ère} année de DIU d'Acupuncture obstétricale dans une autre universitaire partenaire

L'autorisation d'inscription est accordée sur dossier par le comité pédagogique du DIU.

Modalités de candidature

Candidature 2025/2026

. Candidatez sur le site : <https://ecandidat.univ-paris13.fr/ecandidat> **entre le 17 mars et le 15 juillet 2025.**

Créez votre compte (attention : le logiciel de candidature n'est pas forcément compatible avec les téléphones mobiles et les tablettes)

. Déposez vos pièces justificatives (au format PDF) : votre pièce d'identité en cours de validité, le diplôme d'État justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée, CV, lettre de motivation et copie de la carte vitale

. A joindre en complément : si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne dans une université : déposez le certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un diplôme national ou à un diplôme d'État (hors DU-DIU)

. Validez vos informations. **Attention : seul les dossiers complets seront étudiés.**

. Après acceptation de votre candidature par le comité scientifique du DIU, un lien vous sera communiqué par mail afin de finaliser votre inscription administrative universitaire



(attention : la **candidature** et l'**inscription** sont 2 étapes différentes)

. Un contrat de formation professionnelle sera établi dès votre inscription administrative.

Droits de scolarité

Coûts de la formation 2025/2026 (frais de formation + droits d'usager)

- Frais de formation en fonction de votre statut :

Statut	Tarif 3
Si vous êtes inscrit en formation initiale pour l'année en cours, avec le statut étudiant (certificat de scolarité ou attestation équivalente à joindre au dossier)	540 €
Si vous êtes diplômé depuis moins de 2 ans dans le cadre de votre formation initiale (diplômes délivrés au titre de l'année universitaire 2023-24 ou 2024-25) (copie du diplôme ou attestation de réussite à joindre au dossier)	540 €

hospitalier, salarié dans une entreprise... en reprise d'études	
Si vous êtes diplômé de la formation initiale depuis 2 ans et plus	1 800 €

(les DU-DIU ne sont pas inscrits au RNCP, Registre National des Certifications, et **ne sont pas éligibles au CPF**)

- Droits d'usagers : **254 €** (droits de niveau Master définis par arrêté ministériel, définitifs en juillet de chaque année).

Frais de formation : 1800.0

Et après

Insertion professionnelle

Cette formation ne propose pas de débouchés professionnels directs, mais permet d'obtenir une qualification en acupuncture obstétricale.

A l'issue de cette formation, les stagiaires seront en mesure de travailler dans des cabinets de ville en tant que libéraux ou dans les maternités des cliniques ou hôpitaux qui ont une activité en acupuncture.

Contacts

Statut (possibilité de prise en charge employeur/organisme financeur)	Tarif 1 & 2
Si vous êtes médecin libéral/salarié, personnel	1 800 €



Contacts

Contact administratif

Saliha KEDJAM

☎ 01 48 38 76 01

✉ sec3-sante@univ-paris13.fr

Coordination pédagogique

Laurie-Anne DEVOS

☎ 01.48.38.85.07

✉ coordo-du-diu@univ-paris13.fr

Responsable Service VOIE

Service Valorisation, Orientation et Insertion professionnelle de l'Etudiant (Campus de Bobigny)

☎ 01 48 38 88 38

✉ orientationbobigny.voie@univ-paris13.fr

🌐 <http://www.scuio.univ-paris13.fr>

Responsable Formation continue

Contact validation des acquis IUT de Bobigny

☎ 01 48 38 73 47

Responsable Formation continue

Contact formation continue

☎ 01 49 40 37 64

✉ reprise-etudes-ftlv@univ-paris13.fr